



ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

7300 – BOUSSU

EXTRAIT DU CODE DE LA DEMOCRATIE LOCALE

Art.L1122-17 : Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L1122-17 alinéa 1 et 2 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu dans la salle du Conseil Communal, Rue Rogier à BOUSSU, Jeudi 08 octobre 2015 **à 18 heures 30.**

Fait à l'Hôtel de Ville, le 30 septembre 2015.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur Général,
Par délégation

Les Bourgmestre et Échevins,

Virginie BLAIRON
Chef de Bureau

ADMINISTRATION GENERALE

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente.

2. Requête d'appel.

RATIFICATION DE FACTURES

- **Service Travaux – Service ordinaire – Acceptation de la facture n°DIV 2010/56 du 15/02/2010 d'un montant de 246,04€ TVAC du fournisseur IDEA.**
- **Service Travaux – Service ordinaire – Acceptation de la facture n°0715/303 du 14/07/2015 d'un montant de 544,50€ TVAC du fournisseur Euro Elevators Benelux**
- **Service Régie Foncière - Vidange MALINGRET – Facture d'intervention, rue de Dour n°456 (débouchage haute pression collecteur évacuation principale).**
- **Service Régie Foncière - CABINET TOPOGRAPHIE & FONCIER Christos GARGANIS – Acceptation de la facture mission de mesurage, rue Clarisse et rue A. Ghislain.**

DIRECTION FINANCIERE

- 3. Modification budgétaire n° 2 de 2015 des services ordinaire et extraordinaire.**
- 4. Fabrique d'Église protestante – Réformation du budget 2016.**
- 5. Fabrique d'Église Saint-Charles – Réformation du budget 2016.**
- 6. Fabrique d'Église Saint-Joseph – Modification budgétaire n°1 2015.**
- 7. Modification de la répartition du subside « Education populaire et arts » inscrit au budget de l'exercice 2015 (Art 763/33202.2015 Subsidés pour les associations. A répartir 35.750€)**

MARCHES PUBLICS

- 8. Service extraordinaire – N° de projet 20150014.2015
Marché public de travaux – Travaux de réfection de la voirie – Rue Marius Renard (limite avec Quaregnon)
Approbation du projet et détermination du mode de passation du marché.**
- 9. Service extraordinaire – n° de projet 20150018 & 20150024
Marché de fournitures – Relighting de la Bibliothèque (lot1) et de l'École du Centre de Boussu (lot 2)
Approbation des conditions et détermination du mode de passation du marché.**
- 10. Service extraordinaire – n° de projet 20150033.2015 – CSCH n°TRAV/2015/35
Marché public de fournitures – Acquisition de tables et chaises pour les écoles et d'armoires pour l'accueil extrascolaire
Approbation des conditions et du mode de passation du marché.**
- 11. Service ordinaire – n° de projet CSCH n°TRAV/2015/41
Marché public de services – Service externe de prévention et de protection du**

travail – Approbation des conditions et du mode de passation du marché.

12. Service ordinaire – CSCH n°TRAV/2015/46
Marché public de fournitures – Acquisition de fournitures pour la piscine
Approbation des conditions et du mode de passation du marché.

MOBILITÉ

13. Règlement complémentaire sur le roulage – Interdiction de stationner dans la route de Quiévrain (RN51) à son débouché sur la rue Delmée Renard.
14. Règlement complémentaire sur le roulage – Attribution d'un emplacement de stationnement pour personnes à mobilité réduite – Quartier Robertmont n° 264 à Boussu.

TRAVAUX

15. ORES – Eclairage public – Remplacement d'ouvrage « Vétuste »
Quartier Sentinelle – n°Géolum 104/02379.

URBANISME

16. Exploitation d'un établissement de jeux de hasard « GOLDEN PALACE », route de Mons n° 228 à 7301 Hornu – Agrandissement de la salle de jeux de hasard et création d'une salle « événements » - Nouvelle convention d'exploitation.
17. Régularisation d'un seuil débordant sur le trottoir, rue Alfred Defuisseaux n°67 à Hornu – Monsieur DESARTE Eric et Madame CHARLES Simonne.

EXTRASCOLAIRE

18. Nouvelles modalités de perception pour l'accueil extrascolaire du mercredi après-midi.

CULTURE

19. Territoires de mémoire – Reconduction de l'adhésion de la commune jusqu'en 2020.

HUIS CLOS